

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 0
Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 16 décembre 2024**

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle, LAROCHE Romain

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir(s)

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

590- CONVENTION D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Conformément aux dispositions des articles 432-12 du Code Pénal et L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'objet de l'avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique et/ou de constitution de servitudes signée en date du 10/12/2019 proposée par la société CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VAL DE CHER CONTROIS, détenue à 100% par EDF Renouvelables France pour l'ajout de la parcelle ZD 25.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique et/ou de constitution de servitudes qui était joint aux convocations à la réunion.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité monsieur le Maire, à signer avec la société EDF Renouvelables France ou avec la société de projet appartenant à 100 % à EDF Renouvelables France, l'avenant n°1 à la promesse de bail emphytéotique et/ou de constitution de servitudes, ainsi que tous actes et pièces afférents à ce dossier

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN Marie-Pierre

Certifié exécutoire le 14 janvier 2025

Transmis en préfecture le 14 janvier 2025